

# Le dessous des cartes libyennes

Une zone d'exclusion aérienne signée dès le 26 février, les compensations exigées par les Forces de l'Alliance, un partage Est/Ouest troublant... Chronique d'une guerre civile.

## Repères

### Combat de coqs et ingérences

Le 17 février 2011, à Benghazi, naît un mouvement de contestation populaire. Après la Tunisie et l'Égypte, l'Est libyen s'enflamme. Le caractère imprévisible de celui qui dirige le pays nourrit les plus vives inquiétudes. Peu à peu, le

spectre d'une répression sanglante devient une réalité et les révoltes armées succèdent aux manifestations. Deux ans après la révolution libyenne, nous avons rencontré de nombreux témoins – à Misrata, Tripoli, Benghazi ou encore Ajdabiya – qui évoquent des informations déconcertantes et aux antipodes des discours officiels.



Misrata. Hommage au rebelle libyen enlevé, torturé et décédé qui avait sorti Mouammar Kadhafi du tunnel où il se cachait avant sa mort.

### Objectif Kadhafi 3/5

Enquête Aurélie Moreau  
Envoyée spéciale en Libye

Le 20 février 2011, Abdul Fatah Younis quitte son poste de ministre de l'Intérieur. Originaire de l'est de la Libye, le commandant des forces spéciales désobéit aux ordres et refuse de tirer sur les manifestants. Le lendemain, sa défection sonne le ralliement : les ministres des Affaires étrangères britannique, américain et émirati (William Hague, Hillary Clinton et Cheikh Abdullah bin Zayed Al Nahyan) le contactent personnellement.

"Il faut détruire en priorité les forces massives de Kadhafi avec une zone d'exclusion aérienne, sinon nous sommes tous morts", leur signale immédiatement Younis, selon son fils Tarik interrogé à Benghazi en octobre 2012. Un premier arrangement prévoyant une "no-fly zone" aurait dès lors été signé avec les Emirats arabes unis, le 26 février avec l'accord des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France alors que cette zone d'exclusion aérienne ne sera autorisée que le 11 mars par la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'Onu, soit trois semaines plus tard.

Sans délais, le nouveau chef militaire

des rebelles, instaure un conseil militaire à Benghazi et se rend à Bruxelles, en France et en Grèce pour préparer l'appui militaire de l'Otan. Dès l'intervention des Forces de l'Alliance, le conseil militaire du général Younis contrôle l'ensemble des chambres opérationnelles de la Libye avec lesquelles il coordonne les frappes aériennes. Parallèlement, les forces spéciales commandées par le général forment les civils mais manquent cruellement de ressources. Débute alors d'après négociations prévoyant des livraisons d'armes...

#### Des armes et des compensations diverses

La France a livré des armes aux rebelles libyens mais, selon le discours officiel, il s'agissait seulement d'une aide distribuée aux combattants du Djebel Nefoussa en juillet 2011. Toutes les informations récoltées auprès des milices libyennes indiquent toutefois le contraire. Abdallah Naker, commandant de la brigade de Zintane, affirme que des livraisons en provenance du Qatar et de la France ont eu lieu à 8 reprises à Zintane et au Djebel Nefoussa dès le mois de mai.

"Dans la Nefoussa, il pleuvait des caisses qui explosaient au sol. C'était n'importe quoi. Après deux jours d'échec, ils ont fait descendre les avions au sol. C'est le ministre

de la Défense qatari qui nous informait quand et où. C'étaient des munitions pour les kalachnikovs, des cartouches 14,5 x 114 mm, etc. Les armes plus dangereuses, les missiles GRAD, venaient par bateau de Benghazi à Tunis, puis de Tunis à chez nous." A la même époque, Fathi Youssef, combattant à Jadu, dans le Djebel Nefoussa, reçoit également des missiles français Milan par containers en provenance de Benghazi (via Tunis), tout comme Salem Jaha, commandant du conseil militaire de Misrata.

"Il ne s'agissait pas seulement de livraisons directes" indiquent d'autres témoins. Rami-El-Obeidi, chef des renseignements extérieurs libyens du CNT, fut notamment chargé de l'achat des armes pour les rebelles lors de la visite de la délégation libyenne à Paris, au mois de juin 2011. "Il s'agit aussi d'appropriations" poursuit-il. "Par exemple, les missiles anti-tank APGF sont des armes françaises vendues à des pays tiers, notamment aux Qataris, sous contrat. Et pour que le pays acheteur puisse les réexporter, il a besoin de l'accord du pays exportateur qui, à l'origine, est la France."

Interpellant. D'autant que le Qatar a également livré des fusils d'assaut de type FAL (fusil automatique léger) de la Fabrique nationale belge (FN) de Herstal, datant des années 1960-1970, "sans autorisations" insiste le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders.

Selon Olivier Corten, professeur en Droit International à l'ULB, si de telles informations sont avérées, "il s'agirait d'une violation de la Résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'Onu et de l'embargo sur les exportations d'armes vers la Libye adopté en 2011, y compris si ces armes sont livrées aux rebelles. L'embargo inclut toutes les parties. C'est l'esprit de la règle. En outre, les Etats doivent respecter – et faire respecter – le droit humanitaire qui les contraint à protéger ceux qui ne participent pas ou plus aux combats. Livrer des armes à des rebelles directement ou indirectement, via le Qatar par exemple, dont on sait que les bénéficiaires commettent des exécutions arbitraires contrevient aux règles de base du droit humanitaire". Or, de nombreuses ONG ont évoqué, dès le début du conflit, les exactions commises par des milices armées.

## 8

### LIVRAISONS

Selon les milices, contrairement au discours officiel, des armes en provenance du Qatar et de la France ont eu lieu à huit reprises en Libye.

Tout aussi interpellant, nos interlocuteurs reconnaissent que ces armes ont été en partie distribuées aux troupes islamistes, dont la brigade du 17 février de Fawzi Boukatef et l'un de ses bataillons dirigé par Ismael Sallabi. "L'accord portant sur l'armement avec l'Italie spécifiait qu'il s'agissait d'armer les milices de civils dirigées par Abdul Fatah Younis et non les milices islamistes. Nous avions signé le même accord avec le sénateur américain John McCain pour le matériel livré (équipements en télécommunication, cartes, véhicules armés et uniformes complètement équipés pour la cellule chargée de la sécurisation du gaz pétrole). Je me rappelle que Hillary Clinton ne parlait que des risques islamistes. C'était une obsession. Mais les seuls à ne pas s'en soucier furent les Français", soutient le fils d'Abdul Fatah Younis. "A la fin du conflit, Ismael Sallabi et ses combattants se sont rendus avec une partie de ces armes en Palestine" poursuit-il. Or, un an après la mort du colonel Kadhafi, le Groupe de recherche et d'information pour la paix et la sécurité révélait également que l'aile armée du mouvement du Jihad islamique palestinien employait des Fal belges.

Le 21 février, Moustapha Abdeljalil, alors ministre de la Justice, annonce lui aussi sa défection et contacte le général Abdul Fatah Younis. Le fils de ce dernier évoque un accord troublant. "Le deal, c'était qu'après la chute de Tripoli, ce serait mon père qui dirigerait l'Est et Abdeljalil, l'Ouest. Mon père devait également être en charge de la réorganisation de l'armée. En attendant, Abdeljalil gérait l'aspect politique et mon père le militaire."

Suite à cet accord, Abdeljalil fonde le Conseil National de Transition, bras diplomatique et politique de la rébellion, le 27 février (officiellement le 5 mars). Considéré comme un réformateur "juste

"En échange de ces divers soutiens, mon père avait promis trois choses : construire une Méditerranée stable et sécurisée, contrôler le flux migratoire illégal vers l'Europe et privilégier ceux qui nous ont aidés pour la reconstruction et le développement de la Libye, en priorité l'Italie, la France, les USA et le Royaume-Uni. Ça a suffi à tout le monde sauf aux Américains. Mon père a dû assurer à McCain que le secteur de la sécurité et de la future armée serait pour eux, au moins pour les 20 premiers mois et qu'une future constitution libérale devait leur assurer de pouvoir investir ce secteur."

#### Un partage Est/Ouest de la Libye

Le 21 février, Moustapha Abdeljalil, alors ministre de la Justice, annonce lui aussi sa défection et contacte le général Abdul Fatah Younis. Le fils de ce dernier évoque un accord troublant. "Le deal, c'était qu'après la chute de Tripoli, ce serait mon père qui dirigerait l'Est et Abdeljalil, l'Ouest. Mon père devait également être en charge de la réorganisation de l'armée. En attendant, Abdeljalil gérait l'aspect politique et mon père le militaire."

Suite à cet accord, Abdeljalil fonde le Conseil National de Transition, bras diplomatique et politique de la rébellion, le 27 février (officiellement le 5 mars). Considéré comme un réformateur "juste

et très respecté" par les Américains et "l'un des critiques les plus virulents du gouvernement Kadhafi", selon un câble de WikiLeaks\*, Abdeljalil fut très tôt désigné comme l'interlocuteur politique le plus approprié.

Cependant, les premiers désaccords entre Abdul Fatah Younis et Abdeljalil brisent brutalement l'alliance. "La révolution libyenne était un soulèvement populaire et militaire. Il fallait donc une solution militaire et non politique. On l'a vu lorsque les milices ont commencé à devenir incontrôlables. En plus, les islamistes tentaient de rentrer de force au conseil militaire. Mon père s'est rendu, furieux, chez Abdeljalil mais ce dernier les protégeait. Il préférait mentir pour garder la face avec les Occidentaux. Mais la vérité, c'est que ça dégénérait. La rupture, c'est quand Abdeljalil a commencé à évoquer la charia, ce qui a rendu fou mon père."

Citant l'enregistrement d'une conversation téléphonique "douteuse" avec "Venemmi" (Kadhafi, NdLR.), Abdeljalil rappelle le général du front de Brega, le 27 juillet 2011. Il le soupçonne d'informer le camp adverse et le convoque pour "abus de biens militaires". Sans délais, plusieurs membres du CNT réagissent. "Younis a certes été convoqué par un comité de quatre juges" indiquent-ils mais ils "ne

savent pas pourquoi le mandat a été émis", ni "l'identité des personnes présentes lors de la réunion à laquelle la décision a été rendue", ni "la base sur laquelle la décision a été prise". Selon le porte-parole militaire de l'époque, le colonel Ahmed Omar Bani, les juges qui ont convoqué Younis "n'avaient même pas le pouvoir de le faire".

Quoi qu'il en soit, Younis est emmené à Benghazi et maintenu en détention. Convoqué au ministère de la Défense pour y subir un interrogatoire, il quitte le composé militaire à bord d'un véhicule. En route, deux hommes de l'équipe de sécurité escortant les détenus ouvrent soudainement le feu sur la voiture de Younis. Son corps calciné sera découvert dans une fosse de la banlieue de Benghazi. Depuis, Abdeljalil n'a jamais diffusé l'enregistrement sonore.

"Mon père était en contact avec Kadhafi car il était chargé de négocier son départ pour l'Otan qui voulait que Kadhafi parte pour un pays qui ne reconnaissait pas l'autorité de la Cour pénale internationale. Donc, oui, il doit certainement exister des enregistrements mais pourquoi ne le diffuse-t-il pas pour qu'en on connaisse le contenu ?" s'interroge le fils du général défunt.

Jusqu'à présent, 13 individus ont été inculpés pour la mort du général. Mais en décembre 2012, coup de théâtre : l'ancien ministre de la Justice est lui aussi inculpé pour "abus de pouvoir et d'atteinte à l'unité nationale", dans le cadre de l'assassinat du chef d'état-major des rebelles. Libéré sous caution, il est à présent interdit de séjour à l'étranger jusqu'à sa comparution devant le tribunal militaire de Benghazi.

Dans une interview accordée à Al-Jazeera, Mustafa Abdeljalil a toutefois récusé tout lien avec l'assassinat de Younis. L'enquête est toujours en cours et malgré nos multiples tentatives, nous n'avons jamais pu obtenir d'entretiens avec Moustapha Abdeljalil.

+ Avec le soutien du Fonds pour le journalisme en Fédération Wallonie-Bruxelles.

## Web

### www.objectif-kadhafi.be

Pour leur ville ou leur tribu, par vengeance ou conviction, ils ont pris les armes. Quel rôle ont-ils joué ? Se sont-ils véritablement appropriés le pouvoir politique ? D'où viennent-ils ? Qui les soutient ? Que sont-ils devenus ?

WATERLOO  
PASSAGE WELLINGTON 37  
BRUXELLES  
RUE DE NAMUR 97  
IXELLES  
GALERIE LOUISE 126

EMBAUCHOIRS  
OFFERTS  
DU 16 AVRIL  
AU 15 MAI

WWW.BENSON-SHOES.BE